



Association pour l'Étude Généalogique et Historique de la Famille Colonna d'Istria

Assemblée générale
Chapelle Saint-Laurent
20140 Sollacaro

Dimanche 10 août 2025

Tout d'abord, nous tenons Jean-Laurent et moi, à vous souhaiter la bienvenue, et vous remercier d'avoir répondu à notre appel.

Nous voici réunis dans les futurs présents locaux de notre association. Son aboutissement fut longtemps attendu, non que le chemin de Bicchisano à Sollacaro fût des plus impraticables, mais en raison des sempiternelles subtilités administratives.

Aux premiers jours de notre aventure, l'association devait « hériter » de cet antique œuvre, érigée à la fin du XV^e siècle, héritage qui n'a pu parvenir jusqu'à son destinataire en raison de ces fameuses subtilités administratives.

Cependant cet acharnement du sort, il fallait décider impérativement d'un domicile solide et pérenne pour notre association, sise, depuis sa création, en mon modeste logis. Malgré tours, détours et nœuds cérébraux, la chapelle revenait toujours à notre esprit... comme incontournable.

Donc ! RDV pris avec le maçon, travaux définis, devis signé, murs habillés, carrelage posé, gouttières et chenaux fixés, porte rénover (à la force des bras de Jean-Laurent) fenêtres remises au jour, factures réglées, va petit mousse, le vent te pousse, nous voici rendus à ce jour et cette heure bénie, si j'ose dire, pour ceux qui me pratiquent.

Je l'ai évoqué, tout ne fut pas simple, il fallait que l'implication de l'association soit sans équivoque, s'agissant précisément des fonds investis –Jean-Laurent vous en donnera le détail– pour la réfection de ce bâtiment.

En effet, hier, l'association a été sollicitée afin de financer les travaux de restauration d'une chapelle sise à Alata, de fait, le tombeau du comte Ignace Alexandre, premier Président de la Cour d'appel de Bastia au XIX^e siècle, à laquelle demande nous avons opposé une fin de non-recevoir, jugeant chacun

Torra di Mezzo.
20140 Petreto Bicchisano.
☎ 09.71.51.11.02

<http://www.colonnadistria.net> vincentellu@orange.fr



responsable de ses biens et actes, qu'une décision contraire aurait ouvert sur un long corridor, à la lumière aussi lointaine qu'incertaine... ou certaine... selon.

L'association est apolitique autant qu'areligieuse. Il n'en est pas moins que cet édifice conserve sa sacralité... tout en cédant, en partie égale, à la laïcité. Soit, la rencontre de Saint Laurent et de Marianne... Une union libre, en quelque sorte.

Ce lieu redevient universel. Fasse qu'il inspire à la paix.

Pour ma part, je vois, ici, l'achèvement heureux de ma participation à cette entreprise, pour que vive notre nom, notre famille. Afin que tel enfant, fille ou garçon, sache retrouver ses racines, dans l'éventualité où elle ou lui les aurait perdues.

Pour reprendre ce mot « achèvement », s'achèvent aujourd'hui mes fonctions dans la vie de l'association.

Je souhaite ardemment l'élection d'un nouveau bureau. Mon temps me fuit, et appelle à celui des jeunes.

Avant que de céder la parole à Jean-Laurent, je tiens à préciser que jamais, au grand jamais, nous avons profité de nos prérogatives pour un quelconque profit personnel. Chacun des membres à l'origine du bureau prenant à sa charge les frais induits de bouche et de déplacement. Il serait bon que ce fait soit une règle, nous rappelant toujours que nous ne pouvons pas faire moins qu'André, qui nous offrit, en 2008, aux premières ISTRIADES, l'hospitalité du Livanti, à sa seule et totale charge. Merci André, ce fut un pur bonheur.

Je cède la parole à Jean-Laurent qui, entre-autres détails, vous donnera son sentiment.

Portez-vous bien.

Antoine Colonna d'Istria

Président



Association pour l'Étude Généalogique et Historique de la Famille Colonna d'Istria

Assemblée générale
Chapelle Saint-Laurent
20140 Sollacaro

Dimanche 10 août 2025

Élection du nouveau bureau

J'avais annoncé aux dernières ISTRIADES, ma volonté de mettre fin à mes responsabilités au sein de l'association.

L'un de nous s'était proposé pour prendre la suite... sans suite.

Dans le flou de la situation, je n'ai pas jugé opportun de lancer un appel à cotisation, de même que cette année et pour les mêmes raisons.

Si, ce que je souhaite ardemment, un nouveau bureau est constitué, dans cet édifice, le cours normal des opérations conduira nécessairement au traditionnel appel au porte-monnaie, qui déjà peut s'appliquer.

À votre bon cœur ! La cotisation minimale est de 30 €. Il reste encore quelques travaux à effectuer.

QUI ? Il est évident que je serai là, à la demande, dans le temps de l'installation du bureau. Reste le cas du site que je cède bien volontiers à l'association.

Antoine Colonna d'Istria

Antoine Colonna d'Istria
Président



Association pour l'Étude Généalogique et Historique de la Famille Colonna d'Istria

Assemblée générale
Chapelle Saint-Laurent
20140 Sollacaro

Dimanche 10 août 2025

Ordre du jour

Bilan moral. Président
Bilan financier. Maison Colonna d'Istria...Trésorier
Questions diverses
Vote transfert siège social
Élection du nouveau bureau